

"Le Vallon", chants que M. Lubert, ténor de l'Opéra Comique, où durant de longues années il a remporté de légitimes succès, a interprétés dans un local dépeulant de l'hôtel du ministre et très éloigné des auditeurs.

"L'expérience a pleinement réussi. Au moyen du récepteur qui avait été placé dans une pièce du rez de chaussée, les invités, bien que séparés du chanteur de près de 100 mètres, ont pu entendre la voix de M. Lubert aussi distinctement que s'ils avaient été proches de lui.

"L'auteur de ce système de téléphone, M. Pierre Germain, a fait, à son tour, dans le récepteur, une conférence sur la téléphonie et les principales applications que l'on pourrait faire de la "téléphonie intensive"; suppression d'un fil sur deux, remplacement du bronze par le fer théâtrophone à haute voix, téléphonie sans le fil des trains en marche avec les gares.

— "A l'aide du téléphone Germain, a dit l'inventeur, on peut enregistrer la parole à distance, recueillir tous les sons d'une salle, et les imprimer mécaniquement. La caractéristique de cet appareil est une grande simplicité d'organes. Le progrès qui s'y trouve réalisé de toutes pièces, réside, presque exclusivement, dans la composition chimique nouvelle des organes microphoniques, dans leur contexture physique et dans l'atténuation de l'inertie des particules en mouvement. L'intensité nouvelle des courants obtenus qui permet à ceux-ci de franchir des lignes aériennes les plus longues est due à l'aptitude supérieure qu'ont ces particules métalloïdes hétérogènes, de modifier l'intensité des courants primaires sous l'action des plus faibles vibrations."

"Cette conférence a été aussi distinctement entendue des auditeurs que si le conférencier eût été devant eux. La voix se développait naturellement et à la tonalité ordinaire.

"Les expériences terminées, le ministre a chaleureusement félicité M. Germain. Le soir, au sous-sécrétariat des postes et télégraphes, en présence des ingénieurs de l'administration, M. Germain a expérimenté de nouveau son appareil, qui a obtenu autant de succès que dans la séance de l'après-midi."

FAGOTS

Laissez-moi mettre sous vos yeux cette lettre que je reçois d'un curé de village. Il me prie de taire son nom; mais j'ai la lettre entre les mains, et l'un de mes parents connaît ce prêtre, qui est un très brave homme.

Voici donc ce que m'écrivit l'homme de Dieu :

"Je suis curé d'un petit village de 500 âmes, situé, pour mon malheur, sur une route nationale, la voie favorite des chemineaux. Vous dire ce qu'il en passe est incroyable.

Ils s'en vont quémendant un sou à toutes les maisons bourgeoises, dont certaines, pourvues d'une bonne grille, restent closes au nez du vagabond, qui s'en va montrant le poing. Le presbytère, hélas ! n'a pas la même ressource.

"D'abord, tous les presbytères ont une porte pleine. Point de judas par où l'on puisse voir, avant d'ouvrir, à qui l'on a affaire. Est-ce un sou ou une messe que l'on veut me demander ? C'est la question qui se pose à chaque coup de sonnette.

"Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent ce n'est pas la messe.

"Oui, monsieur, de grands gaillards de vingt-cinq ans, taillés en hercules, la mine gagueude, empochent mon sou comme si c'était chose qui leur était due. Un petit sou, ce n'est peut-être rien pour vous, Mais moi, pauvre desservant de village !

"J'ai un traitement annuel de 900 francs. Il est vrai qu'il faut y ajouter 300 francs de casuel environ. Mais 300 francs, c'est à peu près le gage que je donne à ma domestique. Je suis donc obligé, avec mes 900 francs — 2 fr. 47 par jour — de subvenir à mes besoins personnels, à nourrir ma mère infirme et ma bonne et faire des aumônes; car il y en a dans ma paroisse qui sont plus pauvres encore que moi.

"Je m'en tirerai encore, et grâce à vous, monsieur, qui ne vous en doutiez guère. Vos articles, reproduits par la *Semaine Religieuse*, m'ont inspiré l'idée de me faire végétarien. Je le suis devenu, non par conviction, ni par goût, mais par économie. Mais ma mère était trop âgée pour que je songeasse à modifier son régime, et